

**JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #106  
EMPLOI REPÈRE**

Job Title / Designation de l'emploi <b>CHEF INSTALLATEUR TECHNIQUE</b>	Salary Group Groupe <b>9</b>	Affiliation Affiliation syndicale <b>STARF</b>	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service <b>CDT – Ingénierie de diffusion</b>			
Function / Fonction  Chargé de planifier, de coordonner, de répartir, de réviser et de contrôler le travail des installateurs techniques, selon les pouvoirs qui lui sont délégués et les besoins.			
Description of Duties / Description des tâches  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planifie, coordonne, répartit, révisé et contrôle le travail du personnel qui lui est affecté et fait rapport en matière de rendement, discipline et sécurité.</li> <li>2. S'assure du maintien en bon état et propre du matériel, des outils et des équipements ainsi que des aires de travail; fait observer des mesures de sécurité visant le personnel, l'équipement et autres biens; formule des recommandations à cet effet.</li> <li>3. Évalue et assure le contrôle de la qualité technique sur les lieux de travail; prend les mesures appropriées si celles-ci ne répondent pas aux normes établies.</li> <li>4. Révisé les méthodes d'exécution de certains travaux sur les lieux de travail, en établit de nouvelles et fait les recommandations nécessaires.</li> <li>5. Prend note des tâches et des heures de travail effectuées, vérifie les fiches de présence et les demandes de remboursement des installateurs techniques qui lui sont affectés; les atteste, remet les fiches au superviseur technique approprié.</li> <li>6. S'assure que le matériel commandé respecte les engagements.</li> <li>7. Effectue, après approbation, les arrangements nécessaires pour l'acquisition d'outils et de matériel d'installation provenant du magasin technique ou d'autres fournisseurs afin de s'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire pour l'installation; avise les personnes concernées en cas de non disponibilité.</li> <li>8. Fournit, de façon continue, des conseils, une direction, une gouverne et un encouragement aux installateurs techniques afin d'assurer un climat sain de travail et de maintenir la qualité des services; s'assure de l'intégration des employés et les forme dans l'exécution de leurs tâches.</li> <li>9. Effectue toutes les tâches reliées à la fabrication, à l'assemblage, au câblage et à l'installation de l'équipement technique.</li> <li>10. Effectue, en cas de panne, les remplacements et réparations nécessaires pour rétablir le service et avise les personnes concernées.</li> <li>11. Effectue les tâches de l'installateur technique.</li> <li>12. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées.</li> <li>13. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</li> <li>14. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</li> <li>15. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</li> </ol>			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</li> <li>B. Planifie, coordonne, répartit, révisé et contrôle le travail exécuté par les installateurs technique de groupes inférieurs.</li> <li>C. Entretient des relations internes et externes.</li> </ol>			
Date issued / Date de publication <b>30 mars 2009</b>		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

**JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI**

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes

Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Installation et en réparation d'équipement de télécommunication est requis afin d'apprendre les notions techniques d'installation, de raccordement des câbles et de réparation.

Prior Experience / Expérience

Quatre (4) ans sont requis compte tenu des volets techniques et de la coordination d'une équipe de travail.

Where and how acquired / Source de l'expérience

Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation